



Communiqué de presse

18 avril 2025

Budget participatif de Cenon : l'heure des votes

Le Budget participatif de la Ville de Cenon ouvre sa phase de vote. Avec une enveloppe de 100 000 euros, ce dispositif municipal favorise les initiatives citoyennes en permettant aux habitants et travailleurs de la commune de contribuer activement à l'amélioration de leur cadre de vie. Jusqu'au 31 mai, les habitants sont invités à voter parmi les 11 projets sélectionnés.

● Un processus participatif pour construire ensemble l'avenir de Cenon

De septembre à décembre 2024, les Cenonnais ont déposé leurs idées. Après une étude approfondie de faisabilité, 11 projets ont été sélectionnés. Ces projets couvrent divers domaines :

- Aménagement de la place Bellevue : installation d'une table d'orientation, tables de pique-nique, et plantation d'arbres.
- Aménagement paysager rue Galliéni : création d'un chemin doux et embellissement paysager.
- Bricothèque solidaire et partagée : mise en place d'une bibliothèque d'outils et ateliers intergénérationnels.
- Création d'une aire de détente canine au parc Palmer : espace sécurisé pour chiens et leurs propriétaires.
- Créer un lieu de vie et de jardin : espace convivial avec bacs potagers, nichoirs à chauve-souris et éclairage urbain.
- Jouer aux échecs à Cenon : installation de tables d'échecs extérieures.
- La super pétanque de Beausite : construction d'un terrain de pétanque accessible à tous.
- Picoti picota, un poulailler collectif : un projet écologique et social autour d'un poulailler partagé.
- Réhabilitation de l'aire de jeux du parc Palmer : rénovation pour un espace inclusif et sécurisé.
- Un chemin entre Plaisance et le Loret : création d'un chemin doux reliant les deux quartiers.
- Un nouvel espace ludique de course d'orientation : activité nature avec balises interactives.

● Comment voter ?

Deux modes sont proposés. Bulletin papier à remplir et déposer dans les urnes disponibles dans les lieux suivants : ludo-médiathèque La Lettre, Maison des associations, accueil de l'Hôtel de ville, Maison citoyenne, Maison du projet Palmer, Centre social et culturel La Colline et service de médiation sociale.

Vote en ligne : sur jeparticipe.cenon.fr

Chacun dispose de 3 votes maximum sur des projets différents. Les projets seront retenus par ordre décroissant (projets ayant reçu le plus de votes en premier et ainsi de suite) jusqu'à épuisement de l'enveloppe totale allouée. En cas d'égalité sur le dernier projet à retenir, le jury citoyen sera consulté et désignera le projet lauréat.

L'annonce des lauréats aura lieu le mardi 24 juin à 18h30 en salle des mariages de l'Hôtel de ville.

Retrouvez toute l'actualité du budget participatif sur jeparticipe.cenon.fr